

Communiqué de presse de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

Berne, le 8. 11.2021

Le loup et des dossiers politiques préoccupent la Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

En raison du coronavirus, la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) a de nouveau traité par écrit les différents points figurant dans l'ordre du jour de son assemblée générale. Ils ont tous été approuvés. Toutefois, la SSEA ne manque pas de travail. D'une part, l'économie alpestre est gravement menacée par la présence du loup. Il est nécessaire d'agir à différents niveaux, notamment en régulant certains individus posant problème. D'autre part, plusieurs dossiers politiques préoccupent la SSEA.

L'été 2021 restera probablement dans les mémoires pour diverses raisons. Le temps froid et humide a réduit les rendements fourragers dans de nombreux endroits et a rendu la gestion des pâturages plus difficile. Compte tenu du grand nombre de questions auxquelles l'économie alpestre est confrontée, il était particulièrement regrettable de ne pas pouvoir organiser l'assemblée générale 2021 en présentiel.

Nouveaux réviseurs et nouveaux projets

Au niveau statutaire, toutes les propositions du comité ont été acceptées. L'ancien vérificateur des comptes, Hans Zemp (LU), qui a exercé cette fonction pendant plus de 30 ans, sera remplacé par Martin Furrer du canton d'Uri. Il est réjouissant de constater que la situation financière de la SSEA s'est stabilisée ces dernières années. Pour 2022, il est prévu de développer certains services dans les domaines des conseils et du transfert de connaissances. En particulier, une plateforme d'information sera créée au sein du site de la SSEA. Cela permettra de réunir des conseils et des informations sur une seule et même plateforme.

Le loup préoccupe et met en danger l'économie alpestre

Le loup a préoccupé l'économie alpestre durant la saison passée, surtout là où on l'attendait. Dans le Jura vaudois, plus de 10 veaux et bovins ont été tués. Cette année, dans le Haut-Valais, il y a eu presque quatre fois plus d'attaques que lors de la saison 2020. Par conséquent, plusieurs alpages ont été quittés prématurément. En ce qui les régions moins touchées, la situation peut évoluer très rapidement. En outre, les mesures de protection des troupeaux sont de moins en moins efficaces. Le surplus de travail, lié à la protection des troupeaux et aux attaques de loups, est énorme. De nombreux agriculteurs et éleveurs sont frustrés et ne savent plus quoi faire. La SSEA a apporté sa contribution, en présentant diverses propositions, dans les médias, ainsi qu'au sein de groupes de travail liés à la problématique du loup. Le but est de procéder rapidement à une révision de la loi sur la chasse. Mais entretemps, il est nécessaire d'introduire des adaptations pour l'économie alpestre. Dans ce cadre, la SSEA s'est par exemple engagée dans le groupe d'accompagnement créé pour mettre en œuvre le postulat de la Conseillère nationale Bulliard-Marbach « Mesures destinées à renforcer l'économie alpestre et l'agriculture de montagne » (20.4548).

Afin de permettre aux différents acteurs concernés de profiter rapidement des enseignements développés par chacun, la SSEA, en collaboration avec le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et l'Union suisse des paysans (USP), a mis en place une plateforme de dialogue, baptisée « Activités pastorales et grands prédateurs », dont les membres se sont déjà réunis à trois reprises. Sur son site internet, la SSEA fournit également un ensemble d'arguments en faveur d'une gestion plus pragmatique du loup. Cet argumentaire est accessible à chacun.

Dossiers politiques, protection des eaux et mise en réseau

Durant l'année en cours, la SSEA s'est exprimée lors de plusieurs consultations, comme sur le train d'ordonnances agricoles 2021, la révision partielle de l'ordonnance sur la chasse, le contre-projet indirect à l'initiative pour la biodiversité, le contre-projet indirect à l'initiative pour le paysage, ainsi que sur la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, pour n'en citer que quelques-unes. Dans ses prises de position, la SSEA démontre comment elle serait affectée par les différentes modifications législatives. Elle partage également ses préoccupations avec d'autres organisations, comme le SAB et l'USP.

En outre, après des discussions intensives avec les représentants de la Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement (CCE) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la SSEA a obtenu des compromis pour les contrôles de la protection des eaux sur les alpages. Initialement, la situation particulière des exploitations d'estivage n'a pas été prise en compte, lors de la mise en place de ces contrôles. Une solution pour l'élevage de porcs alpins est encore en cours d'élaboration avec différents acteurs. En attendant, il n'y a pas d'objection à l'élevage de porcs alpins, à moins qu'il y ait manifestement des écoulements de nutriments dans les eaux.

Pour la SSEA, il est important d'être considéré comme un partenaire compétent et fiable, afin de pouvoir élaborer de bonnes solutions pour l'avenir de l'économie alpestre.

Informations complémentaires :

Erich von Siebenthal, Président de la SSEA et Conseiller national, Tél : 078 856 12 40

Andrea Koch, Secrétaire de la SSEA, Tél : 076 216 11 20

Site Internet de la SSEA : www.economiealpestre.ch

S'abonner à la newsletter de la SSEA : <https://bit.ly/2Z1B5Vx>

Rencontre internationale de l'économie alpestre (IAT) – L'IAT a lieu tous les deux ans dans l'un des pays alpins. Elle propose des présentations d'experts régionaux et internationaux de l'économie alpestre, des excursions, ainsi que des programmes récréatifs. Du 29 juin au 1^{er} juillet 2022, la Suisse accueillera, à Viège, environ 300 représentants de l'économie alpestre de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France et d'Italie. De plus amples informations sont disponibles et le programme détaillé à l'adresse suivante : www.iat2020.ch. L'IAT a dû être annulé deux fois à cause de Corona, le programme restera le même. **Réservez les dates.**



A notre sujet :

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)**, en tant qu'organisation faîtière nationale, représente les intérêts de l'agriculture de montagne et des exploitations d'estivage, auprès des milieux agricoles, économiques, politiques, ainsi qu'envers la société. La SSEA s'efforce de renforcer l'acceptation de cette branche, tout en demandant une juste rémunération des prestations fournies. L'accent est également mis sur une meilleure valorisation des produits alpestres, uniques en leur genre. Informations complémentaires : <http://economiealpestre.ch/>